

Le forfait ...

« Ce mode de financement est pratiqué dans la majorité des maisons médicales. Dans le cadre d'un contrat signé entre le patient, son organisme assureur (mutuelle) et la maison médicale, l'INAMI, par le biais des mutuelles, paie à la maison médicale, tous les mois et par personne abonnée en ordre de mutuelle, une somme fixe appelée le « forfait ». Cette somme est allouée que les services de la maison médicale soient utilisés ou non. La personne inscrite ne paie alors plus lors des consultations ou visites. Le forfait couvre les prestations de médecine générale, de soins infirmiers et de kinésithérapie. L'ensemble des forfaits permet à la maison médicale d'organiser les soins pour tous. Une solidarité se crée ainsi entre biens portants et malades. »

Pour tous renseignements, contactez-nous ...



Rue Jean Ballegeer, 69
1180 Uccle



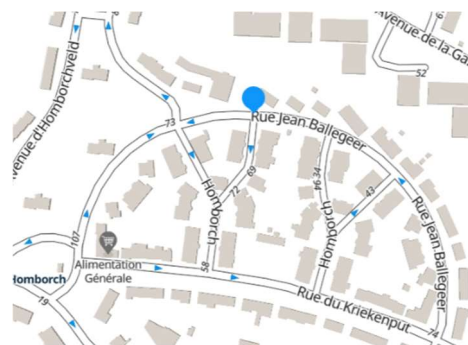
02 /446 17 40



info@mmhs.be



www.mmhs.be



37, 43, 70

**Dès le 16 mai 2022,
une nouvelle maison
médicale**



vous ouvrira ses portes en
plein cœur du quartier du
Homborch.

02/446 17 40



Une Maison Médicale ...

C'est une équipe pluridisciplinaire dispensant des soins de première ligne. Elle s'adresse à l'ensemble de la population d'un quartier. Son action vise une approche globale de la santé, considérée dans ses dimensions physique, psychique et sociale. Les soins de santé primaires proposés sont :

- **accessibles** sur le plan géographique, financier, et au niveau des horaires ;
- **continus**, qui assurent un suivi du patient à long terme ;
- **globaux**, qui tiennent compte de tous les aspects physiques, psychologiques, sociaux et environnementaux ;
- **intégrés**, qui englobent l'aspect curatif, préventif, palliatif ainsi que la promotion de la santé.

Depuis plus de 40 ans, les maisons médicales pratiquent une médecine de proximité, préventive et accessible à tous. Elles représentent un mouvement pour une société plus solidaire, plus équitable et socialement juste.

Notre équipe ...

- Deux accueillantes et gestionnaires
- Une kinésithérapeute
- Une infirmière
- Une psychologue
- Deux médecins généralistes
- Il est prévu qu'un travailleur social nous rejoigne prochainement pour répondre au mieux à vos besoins.



Nos horaires ...



Lu	8h00 à 12h30 & 13h30 à 19h00
Ma	8h00 à 12h30 & 14h30 à 19h00
Me	8h00 à 12h30 & 13h30 à 19h00
Je	8h00 à 12h30 & 13h30 à 19h00
Ve	8h00 à 12h30 & 13h30 à 18h00



En dehors des heures d'ouverture de la Maison Médicale les soirs de semaine, le week-end et jours fériés, la garde bruxelloise est disponible : gbbw.be ou **1733**



En cas d'urgence : **112**

